



Pour faire un don via transfert électronique, rien de plus facile. Tout d'abord, si vous êtes un utilisateur Desjardins, voici la procédure à suivre. Pour les autres institutions bancaires, le principe est pratiquement le même.

Adresse courriel pour le virement : info@orape.org

Mot de passe de sécurité : Si possible envoyez-nous la réponse au courriel ci-haut mentionné sans quoi, nous ne pourrions l'accepter.

Merci!!

Comment ça fonctionne?



Pour faire un Virement *Interac*, vous devez être inscrit à AccèsD et connaître l'adresse courriel ou le numéro de téléphone mobile de la personne à qui vous désirez virer des fonds^[3].

Le destinataire recevra, par courriel ou message texte, un avis lui indiquant que l'argent peut être déposé à son compte bancaire.

Une fois le dépôt effectué, vous recevrez un courriel ou un message texte de confirmation^[4].

Voici les étapes à suivre pour faire un Virement *Interac* après avoir ouvert une session dans AccèsD Internet :

1 Créer votre profil

Cliquer sur le bouton **Virer**, puis sélectionner **Virements Interac**. Cliquer sur le bouton **Créer mon profil**.

2 Ajouter un destinataire

Après avoir créé votre profil, cliquer sur le bouton **Ajouter un destinataire** sous l'onglet **Faire un virement**.

3 Faire un virement

Sous l'onglet **Faire un virement**, suivre les directives pour effectuer un Virement *Interac*.